

plus besoin d'être stimulé. Pourquoi il demeure dans le gouvernement actuel, malgré ce qu'il pense des budgets équilibrés et des « désincitations », doit être un mystère pour tous les députés et, à vrai dire, pour tous les Canadiens. A mon avis, il rendrait service au pays en insistant pour que sa démission soit acceptée sur-le-champ, afin de pouvoir parler librement et sans contrainte. Il n'a qu'à suivre l'exemple du président du Conseil privé.

Ainsi, monsieur l'Orateur, au moyen de ce nouvel organisme de révision des prix et des salaires, d'une part, et des surtaxes d'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, d'autre part, le ministre des Finances met en présence deux forces opposées qui finiront inévitablement par se heurter. Et, comme pour tant d'autres choses, le gouvernement, indécis quant à la meilleure ligne de conduite à adopter, a mis en marche deux forces diamétralement opposées et attend paisiblement pour voir laquelle l'emportera sur l'autre.

L'attitude du ministre vis-à-vis cette situation me rappelle un texte de Platon. Je cite :

N'a-t-il pas également un autre but? En payant des impôts, ils deviendraient plus pauvres et ainsi seraient forcés de se consacrer à leurs besoins quotidiens. Il y aurait alors moins de chances qu'ils conspirent contre lui.

Y a-t-il des solutions de rechange à la politique actuelle du gouvernement? Il y en a une, toute simple, que le chef de l'opposition (M. Stanfield) a clairement exposée jeudi soir dernier. Les surtaxes sur l'impôt des particuliers et des sociétés doivent rapporter 150 millions de dollars. Mais le gouvernement a déjà en main 105 millions de dollars d'impôts remboursables sur le revenu des sociétés et il se propose de les remettre au cours de l'exercice financier actuel, bien que, selon la législation adoptée par le parlement, il ne soit pas tenu de le faire avant le mois de mai 1969. Le remboursement accéléré a été décidé par le ministre en juin dernier, je pense, à l'époque où son humeur de l'heure lui faisait croire que l'économie avait besoin de stimulant et qu'il devait mettre plus d'argent en circulation pour prévenir le ralentissement économique et le chômage. Sa façon de voir l'économie a changé. Il pourrait facilement et légalement retenir les paiements au lieu d'imposer une surtaxe en matière d'impôt sur le revenu.

Il prétend que cela susciterait des problèmes au ministre des Finances, au cours de l'année financière 1969-1970. C'est tout simplement là, monsieur l'Orateur, un aveu de l'inefficacité de ses politiques actuelles. Un budget raisonnablement équilibré, cette année, garantirait au nouveau ministre des Finances, en 1969-1970, assez de souplesse pour faire les

[L'hon. M. Bell.]

remboursements grâce au progrès économique. De toute façon, monsieur l'Orateur, je tiens à assurer au ministre des Finances que de ce côté de la Chambre, nous ne lui en tiendrions nullement rigueur; nous consentirions volontiers à miser sur notre budget de 1969-1970.

Si le ministre voulait adopter l'idée du chef de l'opposition, monsieur l'Orateur, la différence à combler s'établirait entre 45 et 50 millions de dollars. Avec un budget de dix milliards et quart, il devrait sûrement y avoir moyen, comme le signalait le chef de l'opposition, d'économiser 50 millions de dollars. Ce n'est pas comme si les crédits avaient été entièrement asséchés.

**M. Woolliams:** Ils sont imbibés d'eau.

**L'hon. M. Bell:** Oui, monsieur l'Orateur, peut-être sont-ils imbibés d'eau.

L'automne dernier, le ministre des Finances et le président du Conseil du Trésor (M. Benson) se sont lancés dans la plus grande propagande de tous les temps pour persuader le public de leur conversion tardive aux restrictions budgétaires. Dans quelle bataille héroïque le Conseil du Trésor s'était engagé, nous disait-on, pour conjurer l'accroissement des dépenses. Mais une fois le budget principal des dépenses déposé, il révélait ce que j'ai signalé—une augmentation de 8 p. 100 par rapport au budget principal des dépenses de l'année précédente. La présumée politique de restriction n'était qu'une comédie de propagande.

Monsieur l'Orateur, le Conseil du Trésor a fait seulement ce qu'il fait chaque année, savoir réduire les demandes des ministères. Tout le monde sait, du moins sûrement quiconque a fait partie d'un gouvernement, qu'un jeu se joue chaque année entre les ministères et le Conseil du Trésor. Les ministères demandent beaucoup plus qu'ils n'espèrent recevoir, croyant que nonobstant leurs demandes, le Conseil y retranchera. Ce jeu du chat et de la souris est aussi vieux que les techniques budgétaires. Mais cette année, pour la première fois, le ministre des Finances et le président du Conseil du Trésor se sont vantés, en termes flamboyants, au sujet des procédés normaux de prévision et ont prétendu à la vertu pour des mesures dans lesquelles tous les Conseils du Trésor précédents n'avaient vu qu'un jeu.

Or, d'autres restrictions sont-elles possibles? Je signalerais au ministre qu'à l'été et à l'automne de 1962, feu l'honorable George Clyde Nowlan et ses collègues du Conseil du Trésor, dont j'étais, ont réussi à réduire de 228 millions de dollars un budget établi à 6.25 milliards de dollars, et cela sans nuire aux